

L'ESSENTIEL ORTIVA® SUR POMME DE TERRE UNE SOLUTION SIMPLE SUR DARTROSE ET RHIZOCTONE BRUN



syngenta®



- **Composition :**
250 g/l azoxystrobine
- **Formulation :**
SC (Suspension concentrée)
- **Cible :** Traitement du sol, champignons autres que pythiacées (rhizoctone et dartrose)
- **Dose d'utilisation :** 3 l/ha
- **Volume de bouillie :**
80 à 100 litres
- **ZNT Organismes aquatiques :** 5 mètres
- **Nb d'applications max :**
1 (une année sur 2)
- **Emballages :** 1 litre et 5 litres



Rhizoctone brun



Dartrose

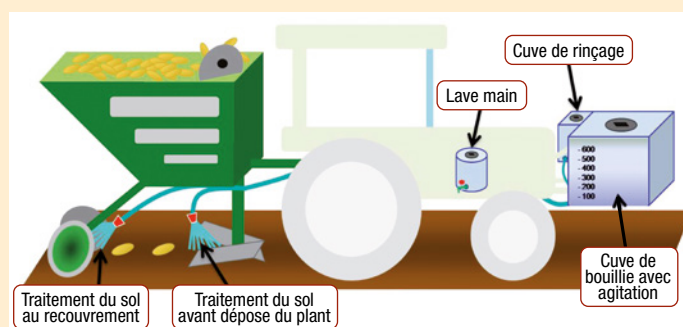
Renseignements Techniques

0 825 00 05 52 Service 0,15 € / min
+ prix appel
renseignements.techniques@syngenta.com

MODE D'ACTION

UNE NOUVELLE TECHNIQUE POUR LUTTER CONTRE LE RHIZOCTONE BRUN ET LA DARTROSE

- L'utilisation d'**ORTIVA®** en raie de plantation offre une évolution de la protection des plants vers une pratique plus simple et sécurisée pour les utilisateurs (*manipulation de plant non traité*).
- Efficace sur rhizoctone et dartrose, cette solution est très sélective car seul le sol constituant la butte est traité.



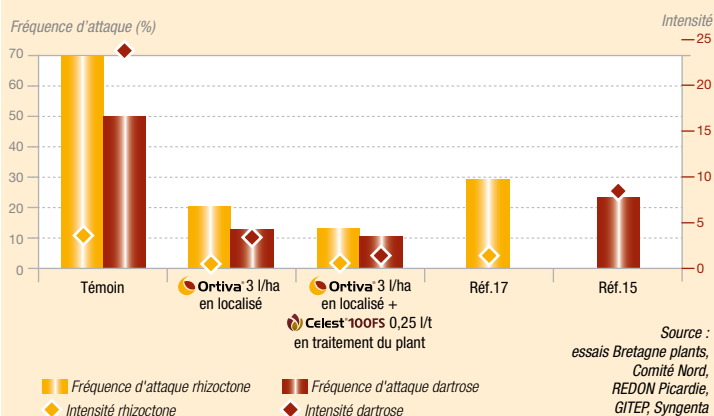
ORTIVA® pour remplacer le poudrage par une solution simple et sécurisée

UNE SOLUTION PRATIQUE SUR RHIZOCTONE BRUN

UNE SOLUTION PRATIQUE MONTRANT UNE BONNE EFFICACITÉ SUR LA DARTROSE

- La protection contre la dartrose s'accompagne de bonnes pratiques : **le délai défanage récolte court et les bonnes conditions de conservation**

Synthèse de 4 essais rhizoctone et 3 essais dartrose



ORTIVA® appliqué en traitement du sol apporte une protection des plants très satisfaisante

LES AVANTAGES

Efficace contre la dartoise et le rhizoctone brun.

Protection des plants par traitement du sol au cours de la plantation :

- Limite la manipulation des plants.
- Gain de temps.
- Gain de sélectivité.
- Manipulation de plants non traités.
- Technique simple d'utilisation.

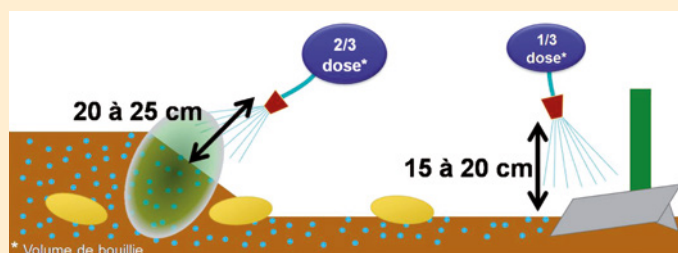
MISE EN PLACE DE LA PULVÉRISATION

- Pour l'application d'ORTIVA® à la plantation, il est indispensable d'équiper la planteuse d'un **système de pulvérisation adapté**.
- La **régularité** de pulvérisation et la maîtrise de la dose en fonction de la vitesse de plantation sont très importantes pour des résultats satisfaisants.
- Plusieurs kits sont disponibles et adaptables sur la plupart des planteuses.
- Adapter puis sécuriser la cuve de bouillie et le circuit de distribution sur le chantier de plantation.
- **Faites appel à vos concessionnaires ou distributeurs, ils vous conseilleront pour le montage et les réglages.**

UN RÉGLAGE PRÉCIS ET DE BONNES CONDITIONS D'UTILISATION, POUR UNE EFFICACITÉ OPTIMISÉE

Les réglages de la pulvérisation

- Volume de bouillie : **80 à 100 l/ha.**
- Nombre de buses par rang : **1 à l'avant et 1 ou 2 à l'arrière.**
- Largeur traitée par buse : Avant ➔ **15 à 20 cm**
Arrière ➔ **20 à 25 cm.**
- Distance sol / buse : **15 à 25 cm (selon l'angle des buses).**
- Répartition de la bouillie : **1/3 en fond de raie, 2/3 au recouvrement**



Bonnes pratiques

- Vérifier régulièrement la propreté et l'orientation des buses (*préférer des porte-buses orientables pour ajuster la pulvérisation*).
- S'assurer que les buses traitent uniquement le sol (*et non le plant*).
- Rincer le circuit de pulvérisation (*après chaque arrêt du chantier de plantation ➔ chaque soir*).
- Maintenir une bonne agitation en cuve pour éviter une décantation de la bouillie.
- Ne pas appliquer sur sols artificiellement drainés

Une fois le matériel installé et RÉGLÉ AU CHAMP, l'utilisation est très simple

ORTIVA® - Attention - H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



CELEST®100 FS - Attention - H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one et du propiconazole. Peut déclencher une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France S.A. - 1228, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France.

S.A. au capital de 103 516 413 Euros. RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-com. : FR 11 443 716 832. Agrément MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques.

En cas d'incident, appeler le numéro d'urgence Syngenta

0 800 803 264

Service & appel gratuits

ORTIVA® - AMM N° 9700332 - Composition : 250 g/l azoxystrobine * - P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe1 Pour protéger les eaux souterraines, suite à une utilisation sur pomme de terre, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de l'azoxystrobine plus d'une fois tous les deux ans. SPe2 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit plus d'une fois par an sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45 % pour les usages sur « graines protéagineuses » d'hiver. SPe2 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit plus d'une fois par an sur sols artificiellement drainés pour les usages sur « graines protéagineuses » de printemps, « haricots écossés frais », « haricots et pois non écossés frais », « légumineuses potagères sèches » et « pois écossés frais ». SPe2 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur sols artificiellement drainés pour les usages sur pomme de terre, « artichaut », « chicorées - production de racines », « choux à inflorescence », « choux pommés », « choux feuillus », cultures florales et plantes vertes, fines herbes, « oignon », « poireau », infusions, « laitues » et PPAM non alimentaires. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur « artichaut », asperge, « carottes », « chicorées-production de racines », « céleri-branché », « choux à inflorescence », « choux pommés », « choux feuillus », « cucurbitacées à peau comestible », « cultures florales et plantes vertes », « fines herbes », fraises, « cucurbitacées à peau non comestible », « navet » en plein champ, « poivron », « oignon », « poireau », « salsifis », infusions, « laitues » et PPAM non alimentaires. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages sur radis sous abri ouvert au moment du traitement et sur « arbres et arbustes d'ornement ». SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages sur pomme de terre et « pavot ».

CELEST®100 FS - AMM N° 2110076 - Composition : 100 g/l fludioxonil * - P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection pendant l'ensachage, le stockage des plants et le nettoyage/des vêtements de protection pendant le nettoyage. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

* Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <https://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

syngenta

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.